

Obsèques de AKPATA O. Joseph



PAGE 10

Course vers les élections de 2026

PAGE 03

LE CODE ÉLECTORAL NE BOUGERA PAS !

Réformes parlementaires au Bénin

PAGE 07



LA COUR CONSTITUTIONNELLE REVISITÉE, LA LOI DE 1901 ACTUALISÉE !

Succès scolaire au Bénin

PAGE 03

Le Complexe Père Planque explose les compteurs !



Saison pluvieuse 2025

PAGE 02



Pluies diluviennes : restons vigilants !

ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



Le cadre idéal pour vos événements
inoubliables !

☎ 0198904640 / 0144904640

Les résidences

FENOOU

APPARTEMENTS - CHAMBRES MEUBLÉS

☎ 0198904640 / 0144904640

Confort et luxe s'allient pour vous offrir un
séjour incroyable.



Saison pluvieuse 2025

PLUIES DILUVIENNES : RESTONS VIGILANTS !

Alors que les pluies s'intensifient sur le territoire national, les signes d'alerte se multiplient. Maladies, insécurité, fragilité sociale... Cette saison de fraîcheur impose une rigueur sanitaire et une attention soutenue envers les plus vulnérables. Le mois de juillet est un signal fort que le pire pourrait survenir en août. Une seule consigne : la vigilance.

Les jours se suivent et se ressemblent sous un ciel gris, lourd de nuages et de menaces. Depuis quelques semaines, de fortes pluies s'abattent sur plusieurs localités du Bénin. Si elles sont attendues pour leurs bienfaits agricoles, leur intensité inhabituelle et leur fréquence soulèvent bien des inquiétudes.

Inondations, érosions, routes coupées, foyers exposés : la saison des pluies 2025 n'épargne personne. Les enfants, les personnes âgées, les malades chroniques et les populations vivant en zones précaires sont les premières victimes de cette situation alarmante. La fraîcheur qui accompagne les intempéries accentue le risque sanitaire. Gripes, toux, rhumes et autres infections respiratoires trouvent un terrain fertile dans ce climat humide et instable.

Les scientifiques ne cessent de tirer la sonnette d'alarme. Pour eux, ces perturbations sont les signes tangibles des effets du changement climatique. Une chute progressive des températures, même en zone tropicale, est annoncée. Un phénomène qui impose une réponse individuelle et collective.

Chacun doit désormais adapter son mode de vie à cette nouvelle réalité : vêtements plus chauds, protection des habitations, hygiène alimentaire stricte, et surtout, un renforcement de l'immunité par l'alimentation et des compléments nutritionnels adaptés.

Ce mois de juillet, qui semble n'être qu'un prélude, annonce un mois d'août potentiellement plus rude. Face à cette perspective, les comportements de prévention doivent être généralisés : bien couvrir les enfants, éviter les expositions prolongées à la pluie, désinfecter régulièrement les surfaces domestiques, boire de l'eau potable, manger équilibré, et consulter rapidement un professionnel de santé dès l'apparition des premiers symptômes.

Enfin, la solidarité doit primer. La protection des plus faibles est l'affaire de tous. Dans les quartiers, les écoles, les lieux publics ou dans les familles, l'heure est à la veille collective. Les autorités sanitaires et municipales sont également appelées à redoubler d'efforts pour accompagner les populations dans cette période délicate.

Le climat change, notre vigilance doit changer avec lui. À l'approche d'un mois d'août souvent redouté, sachons écouter les signes du ciel et les conseils des spécialistes. Prévenir vaut mieux que subir. Ensemble, restons sur nos gardes !

Godfroy MISSAHOGBE



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

**Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40**

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02**

RÉDACTION

**Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)
Godfroy MISSAHOGBE (Journaliste)
Youssef Michel AVOCEGAMOU (Journaliste)**

MONTAGE ET GRAPHISME

**Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84**

Course vers les élections de 2026

LE CODE ÉLECTORAL NE BOUGERA PAS !

À moins de six mois des élections législatives et municipales, l'opposition appelle à une révision du code électoral. Une demande aussitôt rejetée par la majorité parlementaire qui veut aller aux élections avec la législation actuelle, fruit des travaux de la neuvième législature. Les jeux semblent faits.

La tension monte doucement sur l'échiquier politique béninois. Alors que les élections générales de 2026 approchent à grands pas, une partie de l'opposition formule le vœu d'une révision du code électoral actuellement en vigueur. Elle estime que certaines dispositions pourraient compromettre l'inclusivité et l'équité du scrutin à venir.

Mais du côté de la mouvance présidentielle, la réponse est sans équivoque : niet. Pour les députés pro-gouvernementaux, il est hors de question de retoucher un texte récemment adopté et qui n'a pas encore été expérimenté dans un processus électoral grandeur nature.

Clôturant la première session ordinaire de l'année 2025 ce mercredi 09 juillet, les parlementaires ont réaffirmé que le code électoral issu des travaux de la neuvième législature doit être mis en œuvre sans amendement préalable. Selon eux, ce texte est déjà en exécution par les institutions compétentes telles que la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) et la Cour constitutionnelle.

Ainsi, chaque formation politique désireuse de participer aux prochaines joutes électorales devra s'y conformer. Pas de retour en arrière possible. Les états-majors des partis sont donc appelés à se préparer activement avec les règles désormais en vigueur.

La perspective d'un consensus politique sur une éventuelle réforme électorale semble de plus en plus improbable, ce qui laisse présager une campagne électorale à forts enjeux, marquée par une bataille stratégique sur un terrain législatif déjà balisé.

Emeric Joël ALLAGBE

Succès scolaire au Bénin

LE COMPLEXE PÈRE PLANQUE EXPLOSE LES COMPTEURS !



CEP, BEPC, BAC A2, B, C : 100 % de réussite – BAC D : 36 admis sur 37

L'excellence continue de parler le langage du Complexe Père Planque ! Une fois encore, cet établissement d'enseignement a fait honneur à sa réputation en affichant des résultats spectaculaires aux différents examens nationaux de l'année scolaire 2024-2025.

Une performance exceptionnelle

Des sourires sur les visages, des parents comblés, des enseignants fiers et une direction scolaire satisfaite : le Complexe Père Planque a réussi un coup de maître cette année ! Avec 100 % de réussite aux examens du CEP, BEPC, BAC A2, BAC B, et BAC C, l'établissement envoie un signal fort au monde éducatif béninois.

Même en série D, traditionnellement très exigeante, 36 élèves sur 37 ont décroché leur précieux sésame, soit un taux de 97,30 %.

Une pédagogie qui porte ses fruits

Ce succès n'est pas le fruit du hasard. Il résulte d'un encadrement rigoureux, d'une discipline de fer, d'un suivi individualisé des élèves et d'une implication constante de l'équipe pédagogique. Le Complexe Père Planque, fidèle à sa mission d'excellence, a misé sur la rigueur, l'innovation pédagogique et le partenariat étroit avec les familles.

« Ces résultats traduisent le sérieux de notre approche éducative. Nous félicitons chaleureusement tous nos élèves, les enseignants et les parents qui ont contribué à cet exploit », a confié le Directeur du complexe, visiblement ému.

Une référence nationale

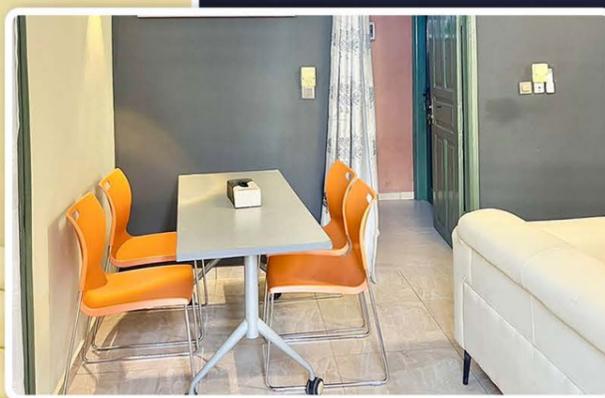
Avec ces résultats, le Complexe Père Planque s'impose comme l'un des établissements les plus performants du pays. Il prouve qu'avec de l'engagement et de la détermination, le système éducatif béninois peut continuer à viser les sommets.

E.J.A

Les résidences
FENOOU

APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

Disponibles immédiatement



CARACTÉRISTIQUES

- Luxe et confort ✓
- Décor authentique ✓
- Prix abordable ✓
- Emplacement stratégique ✓

Retrouvez la chaleur d'un foyer loin de chez vous, où chambres privées et cuisine conviviale offrent le parfait équilibre. Imaginez-vous refaire le monde autour d'un repas fait maison tout en préparant vos aventures du lendemain... L'expérience ultime pour familles et amis qui veulent vivre leur séjour à leur rythme !



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

Salles de fête et de conférences ELONA HOUSE

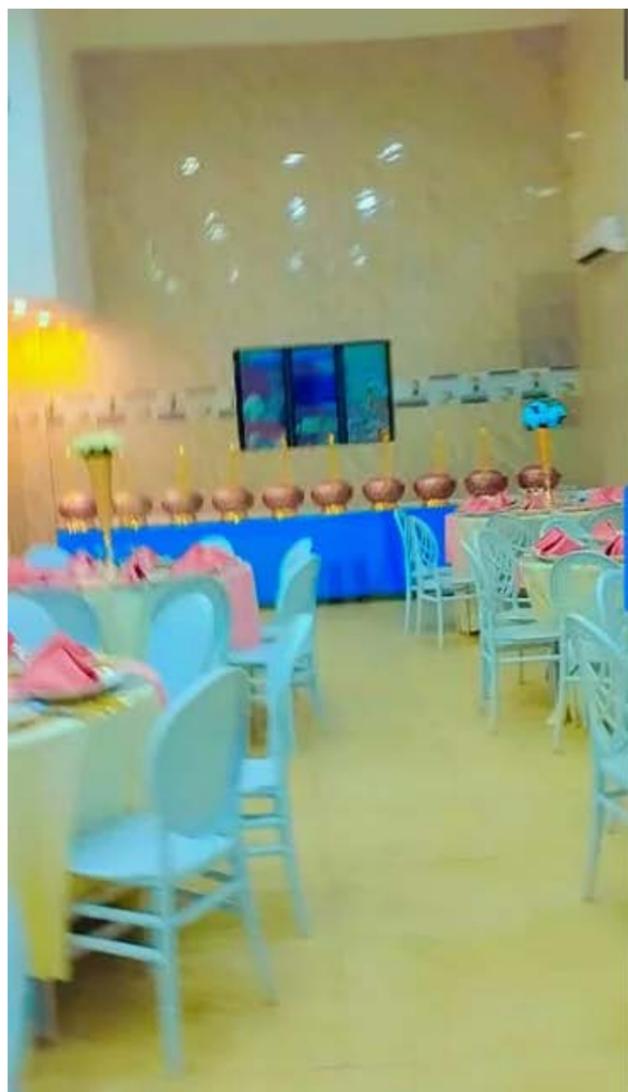
LE CADRE IDÉAL POUR VOS ÉVÉNEMENTS À PORTO-NOVO

Vous recherchez un lieu d'exception pour vos événements religieux, réjouissances familiales, ou réceptions de tout genre à Porto-Novo et ses environs ? Ne cherchez plus ! ELONA HOUSE met à votre disposition des salles de fête modernes et accueillantes, conçues pour répondre à toutes vos attentes.

Qu'il s'agisse de mariages, baptêmes, anniversaires, conférences ou autres cérémonies, ELONA HOUSE vous offre un cadre raffiné, parfaitement adapté à chaque type de manifestation. Grâce à du matériel récemment renouvelé, nos équipes vous assurent des mises en place soignées et des décorations personnalisées, en harmonie avec le thème de votre événement.

Ne tardez plus ! Les meilleures dates partent vite. Réservez dès maintenant votre salle et garantisiez à vos invités une expérience mémorable dans l'un des plus beaux cadres de réception de Porto-Novo.

- ELONA HOUSE – Porto-Novo
- Contact & Réservations :
0144904640 / 0198904640



ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES



À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?

Que ce soit pour célébrer un mariage, un anniversaire, une communion, un baptême, organiser un colloque professionnel ou simplement profiter d'un moment en famille, notre espace vous accueille pour tous types de manifestations dans un environnement naturel préservé.



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07

Réformes parlementaires au Bénin

LA COUR CONSTITUTIONNELLE REVISITÉE, LA LOI DE 1901 ACTUALISÉE !

Ce mercredi 9 juillet 2025, l'Assemblée nationale a adopté deux textes législatifs majeurs lors de sa séance plénière à Porto-Novo. Il s'agit de la modification de la loi organique sur la Cour constitutionnelle et de l'adoption d'une nouvelle loi régissant les associations et fondations en République du Bénin. Des avancées saluées par l'ensemble des députés.

C'est une journée législative marquante qui s'est déroulée ce mercredi 09 juillet 2025 au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo. Sous la houlette du Président de l'Assemblée nationale Louis Ghèhounou VLAVONOU, les députés ont examiné et adopté deux textes législatifs d'importance : la loi n° 2025-18 modifiant la loi organique sur la Cour constitutionnelle, et la loi n° 2025-19 relative aux associations et fondations en République du Bénin. Le Gouvernement était représenté par Yvon DÉTCHÉNOU, ministre de la Justice et de la Législation.

Une justice constitutionnelle plus accessible et prévisible

Premier texte examiné, la loi n° 2025-18 modifie les articles 27, 28, 29, 37, 40 et 86 de la loi de 2022 sur la Cour constitutionnelle. Elle introduit également de nouveaux articles 29-1 et 37-1. Selon la commission des lois, cette réforme vise à renforcer l'État de droit, en assurant un meilleur accès des citoyens à la justice constitutionnelle, tout en préservant l'efficacité et la prévisibilité de l'institution.

Une loi moderne pour les associations et fondations

La seconde étape de la séance plénière a porté sur l'adoption de la loi n° 2025-19, un texte de 150 articles structuré en quatre titres. Il remplace désormais les bases juridiques désuètes de la loi de 1901. Ce nouveau cadre législatif redéfinit la liberté d'association, les droits et devoirs des entités concernées, tout en encadrant spécifiquement les associations intercommunales, sportives, culturelles et de microfinance.

Ce texte très attendu permet aussi de lutter contre les dérives, comme l'évasion fiscale de certaines ONG et fondations qui exerçaient des activités économiques sous couvert associatif.

Un débat riche et constructif

Plusieurs députés se sont exprimés avec pertinence sur ce texte. Le groupe UP le Renouveau a ouvert le bal avec Oumarou LAFIA et Louis Codjo DOSSOU, soucieux de la transition juridique des associations existantes. Augustin AHOUANVOEBLA, tout en saluant l'initiative, a plaidé pour un répertoire sectoriel des associations.

Abou TOROU a souligné que la loi apporte de la clarté et de l'ordre dans le paysage associatif béninois. De leur côté, Joël GODONOU et Kolawolé OGBON du groupe Les Démocrates ont insisté sur la nécessité d'analyser le texte avec vigilance, compte tenu de son impact sur le développement.

Enfin, Barthélémy KASSA du Bloc Républicain a mis en exergue la pertinence économique et fiscale de la réforme, qui permettra notamment de mieux contrôler les revenus générés par certaines structures se réclamant à tort du statut d'association.

En somme, la double réforme législative de ce mercredi 9 juillet marque une avancée juridique significative au Bénin. Elle répond à des exigences de modernisation, de transparence et de renforcement de l'État de droit, tout en encadrant mieux la vie associative.

Emeric Joël ALLAGBE



Animation culturelle / Jeunesse

PORTO-NOVO ACCUEILLE LA 2^E ÉDITION DES RETROUVAILLES DES JEUNES !

Une célébration festive du vivre-ensemble sur l'Esplanade de l'Assemblée nationale

Du jeudi 17 au dimanche 20 juillet 2025, la ville capitale vibre au rythme de la 2e édition des Retrouvailles des jeunes de Porto-Novo, un rendez-vous festif qui promet musique, danse, culture et fraternité. Organisé avec le soutien de SOBEBRA, sponsor officiel, cet événement s'impose déjà comme un incontournable de l'été.

Lieu emblématique choisi : l'Esplanade de l'Assemblée nationale, véritable point de convergence des festivaliers venus de tous les quartiers de la ville et même au-delà.

Pendant quatre jours, l'ambiance sera portée par des animateurs de renom, des DJs survoltés, ainsi que des artistes invités pour des performances live à couper le souffle. Sur le podium SOBEBRA, la jeunesse sera célébrée à travers des spectacles variés, des moments chill, et un espace d'expression libre et conviviale.

La boisson HAGBÉ sera également à l'honneur, dans une atmosphère de détente où chaque participant pourra profiter d'instantanés mémorables entre amis.

Un moment fort d'unité et de partage

À travers cette initiative, les organisateurs souhaitent favoriser le dialogue intergénérationnel, encourager la créativité des jeunes, et faire rayonner la richesse culturelle de Porto-Novo. C'est aussi une belle opportunité pour valoriser les talents locaux et renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté vivante et dynamique.

2^{IÈME} ÉDITION

SOBEBRA
Sponsor officiel

Retrouvailles des Jeunes de Porto Novo

JEUDI 17 au DIMANCHE 20 JUILLET 2025

Animateurs, DJ invités, Artistes invités
Spectacles podium SOBEBRA, Chill

Porto-Novo Esplanade de l'assemblée Nationale

01 97 79 13 13
01 58 86 86 15
(+229) 01 41 83 13 13

Un événement qui va rassembler tous les jeunes dans une ambiance de danse et de joie

Infos pratiques :

Lieu : Esplanade de l'Assemblée nationale – Porto-Novo
Dates : Du jeudi 17 au dimanche 20 juillet 2025
Contacts : 01 97 79 13 13 / 01 58 86 86 15 / 01 41 83 13 13

Un événement à ne manquer sous aucun prétexte !

Porto-Novo vous attend pour vivre des retrouvailles inoubliables...

Emeric Joël ALLAGBE



Celui qui nous a créés nous rappelle à Lui. Nous croyons à la résurrection des morts et à la vie éternelle. Que son âme repose en paix dans la lumière de Dieu et que sa mémoire soit une bénédiction pour tous ceux qui l'ont aimé.

EN MÉMOIRE DE NOTRE CHÈRE ET REGRETTÉE



SONIA ANNICK AGBANTOU

Décédée le 23 juin 2025 à Dijon, en France à l'âge de 39 ans

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Jeudi 17 Juillet 2025

- 19H 00 • Veillée de prières à la Maison KOUKOYI sise à Ouenlinda près du Palais Royal
- 19H 30 • Arrivée et accueil de la dépouille à l'Aéroport Bernardin Gantin de Cotonou
- 00H 00 • Départ du cortège funèbre vers la morgue de Danto à Porto-Novo

Vendredi 18 Juillet 2025

- 11H 00 • Retrait du corps à la morgue
- 12H 00 • Arrivée au domicile Sonia AGBANTOU sis à Djèrègbé
- 14H 00 • Arrivée à Déguè-Bénin, au siège de la famille LALÉYÉ - OKÉ - AGBANTOU
- 16H 00 • Arrivée au domicile maternel KOUKOYI
- 18H 00 • Arrivée sur l'Esplanade de l'Assemblée nationale à Porto-Novo - Veillée artistique et spirituelle
 - Hommages officiels
 - Témoignages
 - Prières et animations



Samedi 19 Juillet 2025

- 08H 30 • Levée du corps sur l'esplanade de l'Assemblée nationale
- 09H 00 • Messe à l'Église catholique Saint Martyrs de l'Ouganda de Tokpota
- 10H 00 • Inhumation au cimetière de Djègan-Daho

N.B : Les condoléances seront reçues au cimetière, à l'issue de l'inhumation





Remerciements

Vos soutiens de diverses manières lors des obsèques de notre très cher et regretté

AKPATA OLARÉWADJOU JOSEPH

ont été fort appréciés.

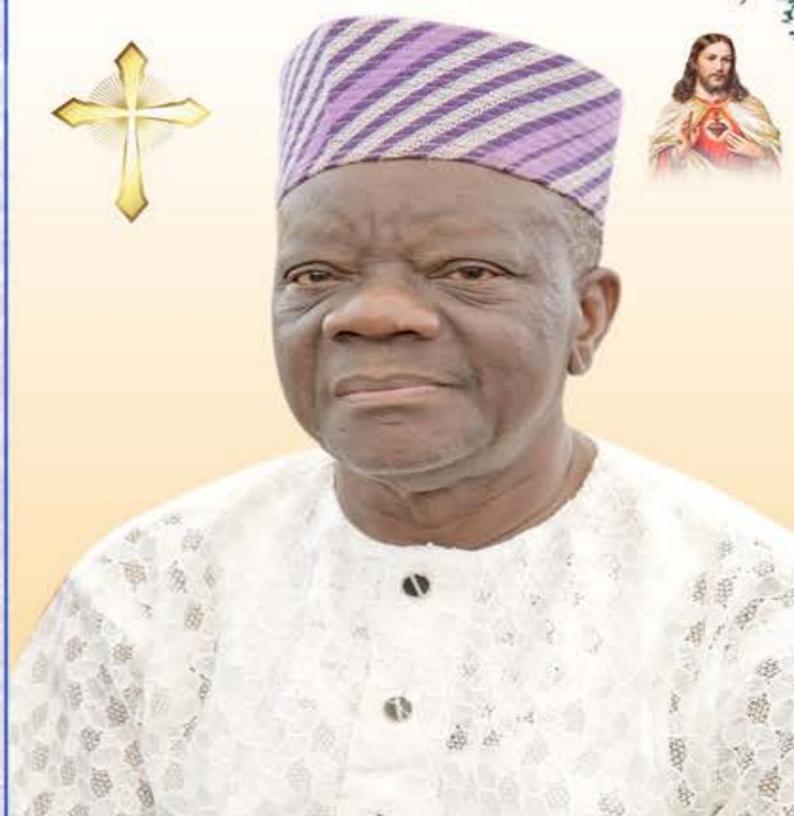
En retour, nous vous prions de recevoir l'expression de notre profonde gratitude.

Puisse Dieu vous le rendre au centuple...

**ITINÉRAIRE
À SUIVRE**



En Mémoire de Notre Cher et Regretté



AKPATA Olaréwadjou Joseph

Conseiller Technique aux Arts et à la Culture du Président de l'Assemblée Nationale
Ex Maire de la Commune d'Ifangni

Décès survenu le Lundi 16 Juin 2025
dans sa 72^{ème} année.

ANNONCE DE DECES

LES DYNASTIES ROYALES

- AGBOLOUADJE du Bénin et du Nigéria
- INANKANKAN du Bénin et du Nigéria

LA COLLECTIVITE

AKPATA de Ganmi

LES FAMILLES

- ANILE d'Igolo
- TETEDE de Sobè à Ifangni

LES FAMILLES PARENTES, ALLIÉES ET AMIES

ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de leur très Cher et Regretté :

Fils, Père, Epoux, Grand-Père, Oncle, Camarade de lutte, Camarade politique et Ami.

AKPATA Olaréwadjou Joseph

Conseiller Technique aux Arts et à la Culture du Président de l'Assemblée Nationale

1^{er} Maire de la commune d'Ifangni à l'ère de la décentralisation,
Ex Vice-Président de l'Association Nationale des Communes du Bénin,
Ancien Responsable de la Bibliothèque Nationale.



AKPATA Olaréwadjou Joseph

Décès survenu le Lundi 16 Juin 2025
dans sa 72^{ème} année.

Et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

PROGRAMME DES OBSEQUES

Lundi 14 Juillet 2025

19 H 00 : Veillée de prières et de chants à l'Eglise Sainte Anne de Sakété.

Mercredi 16 Juillet 2025

20 H 00 : Veillée de prières et de chants à l'Eglise Saint Alphonse d'Ifangni.

Vendredi 18 Juillet 2025

20 H 00 : Veillée Messe en l'Eglise Notre-Dame de Porto-Novo.

Samedi 19 Juillet 2025

04 H 00 : Retrait du corps à la Morgue Funérarium ADONAI de Danto à Porto Novo.

06 H 30-09 H 20 : Recueillement à son domicile, quartier Dowa, 2^{ème} rue après le terrain qui est derrière le CEG Dowa, Maison AKPATA Joseph.

09 H 30 : Levée du corps

10 H 00-11 H 00 : Hommage Politico Administratifs sur le parvis de l'Eglise Notre Dame de Porto-Novo (Mairie d'Ifangni et Autres Autorités Politico Administratives / Associations).

11 H 00 : Messe d'Enterrement à l'Eglise Notre Dame de Porto Novo.

Suivie de l'Inhumation au Cimetière de Djègan Daho à Porto-Novo.

14 H 00 : Moment de partage à la Salle de Fête Elona House située à Tokpota.

Dress code :

Blanc + Foulard - Chapeau

Journée internationale de la destruction des armes légères

DES ARMES DÉTRUITES, MAIS LA GUERRE CONTINUE

Malgré les programmes de destruction des armes légères, les conflits armés ne faiblissent pas à travers le monde. De la RDC au Sahel, de Gaza au Liban, les armes, légères ou lourdes, continuent de semer la mort. À quoi rime alors la journée du 9 juillet, censée promouvoir la paix par le désarmement ?

Le 9 juillet de chaque année est consacré à la destruction des armes légères. Cette journée symbolique est censée rappeler l'importance de réduire la circulation de ces engins de mort qui pullulent dans les zones de conflit. Pourtant, les réalités sur le terrain contredisent souvent cet idéal.

En République Démocratique du Congo, au Soudan, à Gaza, au Liban, et dans d'autres régions instables, les armes continuent de tuer. Dans les pays du Sahel, les conflits asymétriques provoqués par les groupes terroristes frappent durement le Bénin, le Nigeria, le Niger, le Burkina Faso et le Mali. Les bilans humains et matériels sont lourds. Le Tchad, le Cameroun ou encore la Côte d'Ivoire ne sont pas en reste.

Des programmes de destruction, mais...

Face à cette prolifération meurtrière, des initiatives sont pourtant en cours. Plusieurs pays africains comme le Nigeria, le Ghana, la Somalie, la RDC, le Bénin ou encore la Sierra Leone ont mis en place des programmes de destruction d'armes légères. Ces actions sont souvent soutenues par des partenaires internationaux comme le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, ou encore l'OTAN.



Des organisations telles que Saferworld ou IANSA œuvrent également dans ce sens, avec des campagnes de collecte, de sensibilisation, et de formation des forces de sécurité. La destruction physique des armes se fait par broyage, découpage, fusion ou incinération dans des sites sécurisés, allant des centres militaires aux usines de recyclage.

Un désarmement partiel face à une prolifération continue

Mais malgré ces efforts, le problème demeure. Car les armes détruites sont bien souvent remplacées. Certaines, prétendument détruites, réapparaissent dans les circuits clandestins, conséquence de la corruption ou de la mauvaise gestion des stocks. Le commerce illégal reste florissant, alimenté par des réseaux internationaux qui fournissent les groupes armés en Afrique, en Amérique Latine ou au Moyen-Orient.

La destruction des armes, aussi noble soit-elle, ne peut donc suffire. Elle ne représente qu'un volet parmi d'autres dans la lutte contre l'insécurité. Il est impératif d'y associer des politiques de prévention, une régulation stricte du commerce des armes, des stratégies de gouvernance plus rigoureuses et surtout, une résolution durable des conflits.

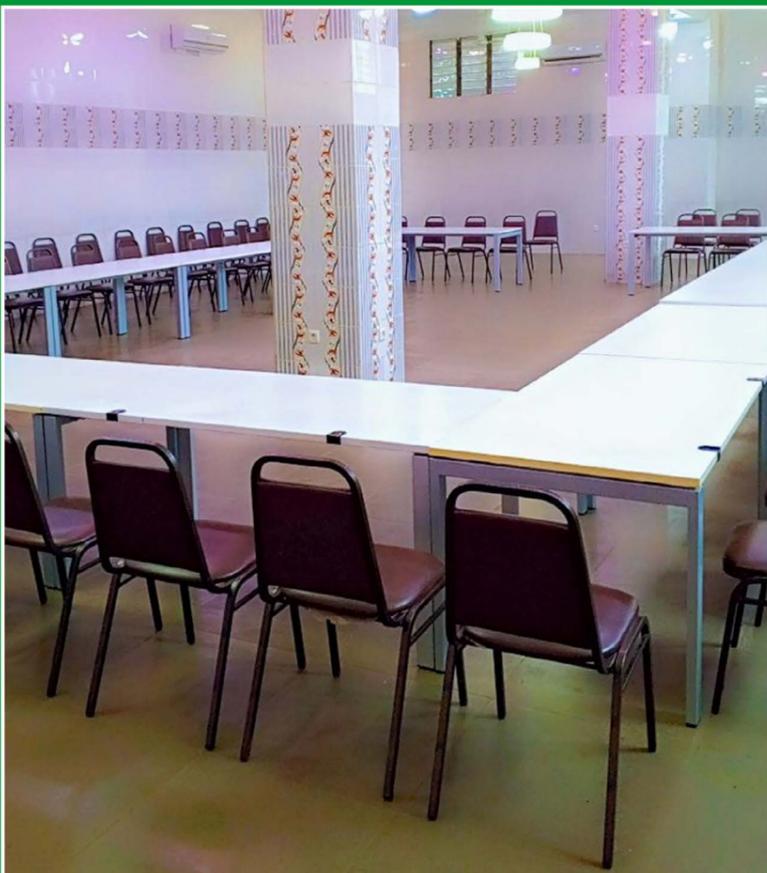
La vraie question : d'où viennent ces armes ?

Si les armes circulent, il faut aussi se demander d'où elles viennent. Les réponses à cette question pointent souvent vers des pays industrialisés, producteurs majeurs d'armes, qui alimentent directement ou indirectement les foyers de guerre à travers le monde. Tant que ces circuits ne seront pas démantelés, les programmes de destruction, aussi bien conçus soient-ils, ne seront que des gouttes d'eau dans un océan de violences.

Youssef T. M. AVOCEGAMOU

ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

Les résidences
FENOUE



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707